



Communiqué aux médias

Audit de légalité et de gestion des frais professionnels des membres du Conseil administratif et de la direction de la Ville de Genève. Le Parti socialiste Ville de Genève déplore vivement les situations d'abus relevées dans le rapport et les considère incompatibles avec l'exemplarité que la population est en droit d'attendre de ses élu.e.s.

Le Parti socialiste Ville de Genève a pris acte avec consternation du rapport d'audit de la Cour des comptes concernant les frais professionnels des membres du Conseil administratif et de la direction de la Ville de Genève. Les excès pointés par la Cour des comptes portent gravement atteintes à l'intégrité de l'institution Ville de Genève et au rapport de confiance qui devrait prévaloir entre les autorités municipales et la population.

Pour le PSVG, ce dégât d'image est intolérable, tant sur la forme que sur le fond. Le PSVG demande par conséquent que le Conseil administratif accepte les recommandations de la Cour des comptes et les mette en œuvre dans les plus brefs délais. Il demande également que les frais remboursés indûment soient rétrocédés à la Ville par leurs bénéficiaires. Le PSVG réaffirme son attachement aux règles de transparence qui doivent permettre aux citoyen.ne.s d'être clairement et exactement informé.e.s du cadre de la rémunération perçue par ses élu.e.s.

Le PSVG constate que le comportement de ses deux magistrats, Sandrine Salerno et Sami Kanaan, en matière de frais professionnels, ne prête pas le flanc à la polémique, aucuns n'étant à fins privées. Les montants relevés les concernant n'étant ni excessifs, ni inexplicables eu égard à leur fonction. Toutefois, en raison des errements particulièrement graves d'un des membres du collège, il est désormais nécessaire et urgent de fixer des règles et un cadre beaucoup plus strict à la gestion des frais professionnels des membres du conseil administratif. Nous veillerons à ce que ce cadre soit mis en place et tenu.

Alors que les Genevoises et Genevois tirent la langue, peinent à boucler les fins de mois, alors que pour chacun.e d'entre nous, un franc est un franc, il n'est pas acceptable que la gestion en Ville de Genève soit légère ou laisse apparaître quelque faille que ce soit dans le contrôle de gestion. Les élu.e.s ne sont aucunement au-dessus des règlements et des lois. Il convient maintenant de se reposer la question par rapport à l'indemnisation forfaitaire et le remboursement des frais à Genève pour le Conseil administratif et dans les autres communes. Plus jamais des faits de la nature de ceux dénoncés par la cour des comptes ne doivent se reproduire. Nous serons attentives et attentifs à ce que le cadre de contrôle annoncé par la Cour des comptes soit rapidement mis en place et tenu pour repartir sur des bases saines.

Personnes de contact :

- Sylvain Thévoz, Co-président du PS Ville de Genève (078 629 85 15)
- Albane Schlechten, Cheffe du groupe socialiste au conseil municipal (078 813 34 66)